



La coopérative Equilibre a construit 38 logements de 3 à 6 pièces dans le quartier de la Servette. -KEYSTONE

L'Etat donne de la place aux coopératives

20 minutes 2017-10-06

URBANISME Le bilan du Plan d'action pour développer les coopératives d'habitation est positif, selon le Département de l'aménagement et du logement. Lancé en 2016, il a permis d'attribuer près de 90 000 m2 de surfaces brutes de plancher à ce type de logement. Ces espaces permet-

tront de créer 900 habitations. Quelque 8500 m2 doivent encore être distribués. Dix-sept institutions bénéficieront de droits à bâtir dans quatre communes, principalement dans des zones concernées par d'importants projets d'urbanisation, comme à Thônex.